Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 035-213501091-20260413-2026_24-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune d'ÉTRELLES

Séance du 13/04/2026

Date de la convocation
03/04/2026

Nombre de membres
En exercice : 23 Présents : 19 Votants : 22

A l'unanimité
Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0 Blanc ou nul : 0 Suffrages exprimés : 22

L'an 2026, le 13 Avril à 20:00, le Conseil Municipal d'ÉTRELLES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Le Maire.

Présents : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BARBOT Aurélie, BEAUGENDRE Annie, CADET Marie-Ghislaine, DEMARET CHAMPAGNE Manon, HASLE Abigail, NIEZ Sophie, PORTAIS Murielle, POTIER Béatrice, ROGERG Élise, SAVATTE Stéphanie, MM : BETIN Yves, EVANNO Didier, FESSELIER Laurent, GRANGER Dominique, LALOUE Didier, LAMBERT Julien, ROUSSELET Guy, SPETEBROOT Maurice

Absents : Excusé(s) ayant donné procuration : Mme RICOU Élodie à M. LAMBERT Julien, MM : GENDRY Aymeric à Mme ROGERG Élise, SCHWAB Gilles à M. FESSELIER Laurent
Excusé(s) : M. DAVENEL Stéphane

Secrétaire de séance : Mme SAVATTE Stéphanie

2026-24	**Environnement : ICPE - Avis sur l'enquête publique GENDRON**

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code de l'environnement et notamment le Titre 1er du livre V, relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement ;
Vu l'arrêté ministériel du 5 mai 2021 modifiant l'arrêté du 3 mars 2017 fixant le modèle national de demande d'enregistrement d'une installation classée pour la protection de l'environnement ;
Vu la demande présentée par la Société TRANSPORTS GENDRON en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet de construction d'une extension des bâtiments existants permettant d'augmenter la capacité de stockage de produits combustibles située au lieu-dit Montigné Ouest sur la commune d'Etrelles ;
Vu l'arrêté préfectoral du 19 février 2026 relatif à l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet soumis à enregistrement présenté par la société TRANSPORTS GENDRON ;
Considérant que ce projet est soumis à la législation des installations classées pour la Protection de l'Environnement ;

Considérant qu'une enquête publique est ouverte du mardi 7 avril 2026 à 9h00 au lundi 11 mai 2026 à 17h00 ;
Considérant que cette enquête publique vise à informer le public sur toutes les composantes du projet et à recueillir son avis ;
Considérant que l'avis du conseil municipal sur le projet doit être exprimé et communiqué à Monsieur le Préfet pendant la durée de l'enquête publique et au plus tard dans les 15 jours suivant la clôture de l'enquête publique ;

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 035-213501091-20260413-2026_24-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'émettre un avis favorable sur la demande présentée par la Société TRANSPORTS GENDRON,
- d'autoriser Madame Le Maire ou à défaut l'un des adjoints à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Le Secrétaire de séance,
Mme SAVATTE Stéphanie

Le Maire,
Marie-Christine MORICE

ETRELLES
35370 (Ille-et-Vilaine)
R.F.